



LA MOBILISATION DES CHEMINOTS L'EMPORTE SUR L'IRRESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION !

Les cheminots vont entamer la huitième année de blocage général des salaires à la SNCF, dans un contexte où les conflits salariaux se multiplient dans de nombreuses entreprises du pays sur la question du pouvoir d'achat.

La fédération CGT des cheminots et la fédération SUD-Rail ont acté, dès novembre, l'échec de la réunion de négociation annuelle obligatoire sur les salaires, en demandant la tenue rapide d'une nouvelle négociation, sans réponse de la direction...

Cette absence de négociation concertée se cumule avec une perte de rémunération liée à la suppression de TGV décidée par la direction SNCF. Elle aura attendu 72h avant le début de la grève pour, de manière totalement désordonnée, sûrement dans une volonté de division, prendre contact avec les syndicats.

Suite à ces contacts, la direction a acté publiquement « la rupture des négociations » sans en aviser les organisations syndicales. Malgré le dépôt d'une alerte sociale et d'un préavis, la direction a fait le choix du pourrissement. Le premier écrit des propositions de la direction a été transmis aux organisations syndicales à 20h00, moment du début de la grève.

La fédération CGT des cheminots et la fédération SUD-Rail dénoncent la méthode déployée par la direction, qui préfère négocier par médias interposés plutôt que d'organiser une véritable négociation avec l'ensemble des acteurs autour de la table.

En responsabilité, la CGT et SUD-Rail ont mené des discussions au niveau local qui permettent la victoire sur une partie des revendications et d'acter la suspension du préavis de grève.

Pour autant, le contentieux demeure avec la direction nationale SNCF sur la question des salaires et de l'emploi et nous revendiquons la tenue, dans les plus brefs délais, d'une réouverture de négociations salariales ainsi qu'une négociation emploi pour 2022.